
Dons patriotiques faits par le représentant Carelly, député du Mont-Blanc, annoncés par le directoire du département, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques faits par le représentant Carelly, député du Mont-Blanc, annoncés par le directoire du département, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 642;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29930_t1_0642_0000_11

Fichier pdf généré le 01/02/2023

vous d'asseoir le bonheur public que vous avez eu le courage de fonder sur des bases inébranlables. Oui, restez à votre poste, et l'horizon sera bientôt épuré, et les insectes qui l'obscurcissent tomberont en masse, et les vents qui les agitent seront dissipés, et à des jours orageux succéderont des jours calmes et serains. Tel est le vœu et la confiance de la petite commune, mais montagnarde de Grisolles, district de Castelsarrazin, département de la Haute-Garonne. Elle a déjà fait don pour les défenseurs de la patrie de 200 chemises, 2 sarros, 2 manteaux, 3 gibernes, 1 habit, 2 culottes, 3 vestes, 1 gilet, 14 paires de bas, 3 paires de guêtres, 7 paires de souliers, de 625 liv. destinées à cet objet, d'un casque, de 57 fusils, de 6 sabres avec leurs beaudriers, de 3 épées, de 2 pistolets, et de 880 livres pesant de cloches; elle offre encore, 1,075 livres de fer, 258 livres de cuivre jaune, et 24 marcs 3 onces d'argenterie de culte que recevrez par la voie de son district ou de son département. Législateurs, s'il faut encore d'autres sacrifices vous pouvez disposer de tous ses biens ainsi que de tous ses individus. Salut.»

DELPRAT (*maire*), LAPORTE, EVEDET, CHAMBERT, GALY, POUILLÉ, BOURGUIGNON, CHAMBERT, CHANSON, BOUSQUET, PRÉVOST, GILHOT.

Vu par nous, administrateurs du district de Castelsarrazin, le 21 ventôse :

GERLA, SOLON, HÉBRARD, SUBROLY.

40

Le conseil-général du district de Rouen fait passer l'état des dons civiques en nature faits par ce district; ils consistent en 988 habits, 660 vestes, 567 culottes, 6,743 paires de bas, 225 paires de guêtres, 4,388 paires de souliers, 13,698 chemises, et 7,737 liv. en argent. (1)

41

L'agent national près le district de Gray, département de la Haute-Saône, annonce que le citoyen Dufournel, dont les enfans sont encore trop jeunes pour aller combattre les ennemis de la liberté, fait don à la patrie d'une somme de 11,000 liv., qu'il a fournie à l'emprunt volontaire, et dont il fait passer les titres (2).

42

Le directoire du département du Mont-Blanc fait passer copie de la déclaration d'offrandes patriotiques faites par le citoyen Carelly, député par ce département à la Convention nationale: il en résulte que, sur le montant de sa fortune, qu'il évalue à 260,000 liv., il se

(1) P.V., XXXV, 263. M.U., XXXVIII, 444; J. Sablier, n° 1262.

(2) P.V., XXXV, 263. J. Sablier, n° 1262.

propose de vendre un de ses domaines, estimé 100,000 liv., pour le paiement de ses dettes; une autre, qu'il évalue à la même somme, dont il donne la moitié de la valeur en don patriotique, et se propose d'acheter, du surplus, des biens nationaux. Il n'a que deux enfans; il adopte un orphelin d'un de nos frères d'armes morts pour la défense de la patrie. (1)

43

La société populaire de Bussières-lès-Belmont, district de Langres, dépose, sur l'autel de la patrie, la somme de 500 liv. en assignats, produits d'une collecte pour l'équipement d'un cavalier (2),

44

Le chef des bureaux civils de la marine, chargé de l'administration de l'escadre de Port-Malo, offre un assignat de 50 liv. pour les frais de la guerre; il propose des vues relatives aux détenus (3).

45

Les artistes du théâtre de Saint-Omer font passer la somme de 400 liv., produit d'une représentation destinée aux frais de la guerre (4).

[*Au présid. de la Conv.; s. l. n. d.*] (5).

« Citoyen président,

Les artistes du théâtre de St-Omer te prient de présenter à la Convention le fruit de leurs faibles talents et le produit d'une représentation destinée pour les fraix de la guerre. S. et F. »

PLANTE père, au nom de ses camarades.

46

La société populaire de Saint-Cyr offre des vêtemens et linges pour nos frères d'armes; elle y joint la somme de 21 liv., 5 sols en assignats (6).

[*St-Cyr, 27 germ. Au présid. de la Conv.*] (7).

« Citoyen président,

La Société populaire de St-Cyr a député des membres pris dans son sein pour apporter sur

(1) P.V., XXXV, 263. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); Débats, n° 577, p. 486; J. Sablier, n° 1262; M.U., XXXVIII, 444.

(2) P.V., XXXV, 263 et 351.

(3) P.V., XXXV, 263 et 350.

(4) P.V., XXXV, 264 et 350.

(5) C 297, pl. 1028, p. 19.

(6) P.V., XXXV, 264 et 350.

(7) C 297, pl. 1028, p. 21, 22.